



LES POLITIQUES DE MOBILITE ET  
D'AMENAGEMENTS ROUTIERS

**FFMC** | **84**  
MOTARDS & CITOYENS | VAUCLUSE  
Fédération Française des Motards en Colère

# LES POLITIQUES DE MOBILITE ET D'AMENAGEMENTS ROUTIERS

**Lundi 24 septembre 2018**

**Point d'accueil : DDT Vaucluse  
348 chemin Pont Blanc  
84270 VEDENE  
(sortie A7 Avignon nord)**



# Programme

- 8h00 Accueil
- 8h30 Exposé des parcours.  
*Equipements, consignes et codes*
- 8h45 Parcours découverte (20') + Point presse
- 10h00 Parcours technique (50')
- 11h00 Bilan des parcours
  - **Faits marquants:**  
*perception individuelle, comportements des usagers, infrastructure et signalisation*
  - **Débat et propositions**  
*Rappel des points accidentogènes ou inadaptés,  
Exposé des réglementations et contraintes d'aménagement,  
Propositions d'améliorations*

Les parcours s'effectueront avec des motos routières confortables et des pilotes confirmés.

Conseils vestimentaires : Habillement adapté à la saison, si possible pantalon en toile de jeans, chaussures fermées, talons plats, une paire de gants cuir.

**Important** : Afin d'approvisionner les équipements de sécurité, veuillez nous fournir les indications suivantes à l'adresse [contact@ffmc84.fr](mailto:contact@ffmc84.fr) avant le 17 septembre 2018

Nom, taille, poids, tour de tête, taille veste, taille main



# Objectif: Partager le point de vue du conducteur de 2RM

- Conditions de conduite

- contraintes physiques

*position, environnement (t°, vent, ...), accélération, freinage, équipements*

- contraintes de roulage

*placements, manœuvres, arrêt, stationnement*

- aspects psychologiques

*perception des autres usagers, réactions des autres usagers, comportement spécifique mais vécu comme « incivil ou illégal »*

- Risques spécifiques

- comportement préventif

*Courbe, dépassement, remontée de file, ralentisseur, arrêt, stationnement, ...*

- perception par les autres usagers

*Identification, effet de surprise, vitesse estimée, image « incivile ou illégale », ...*

- situations accidentogènes

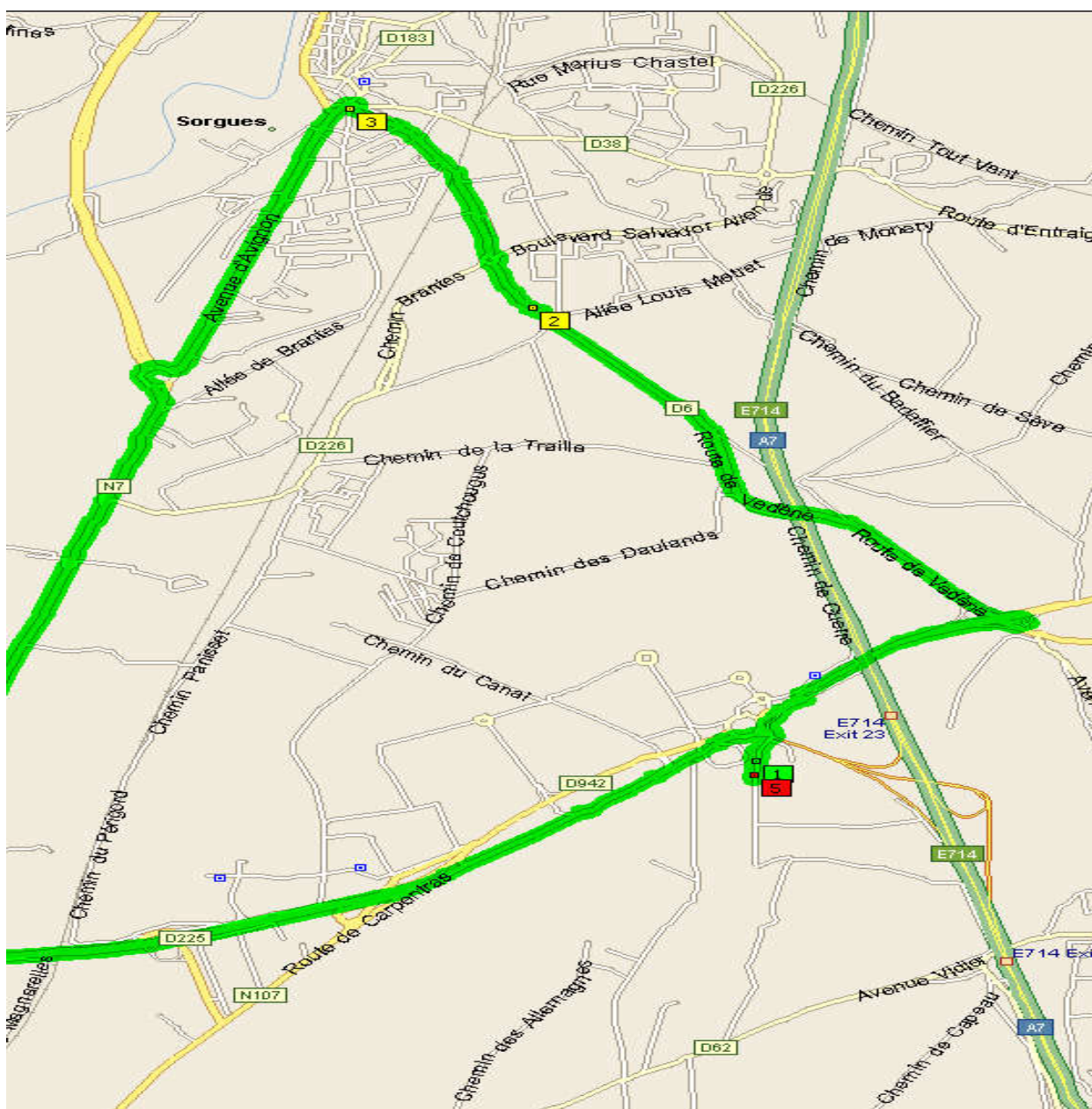
*Infrastructures, mobilier urbain, états des voies, signalisations, ralentissements, ...*



# Parcours Découverte

12 kms - Durée: 20'

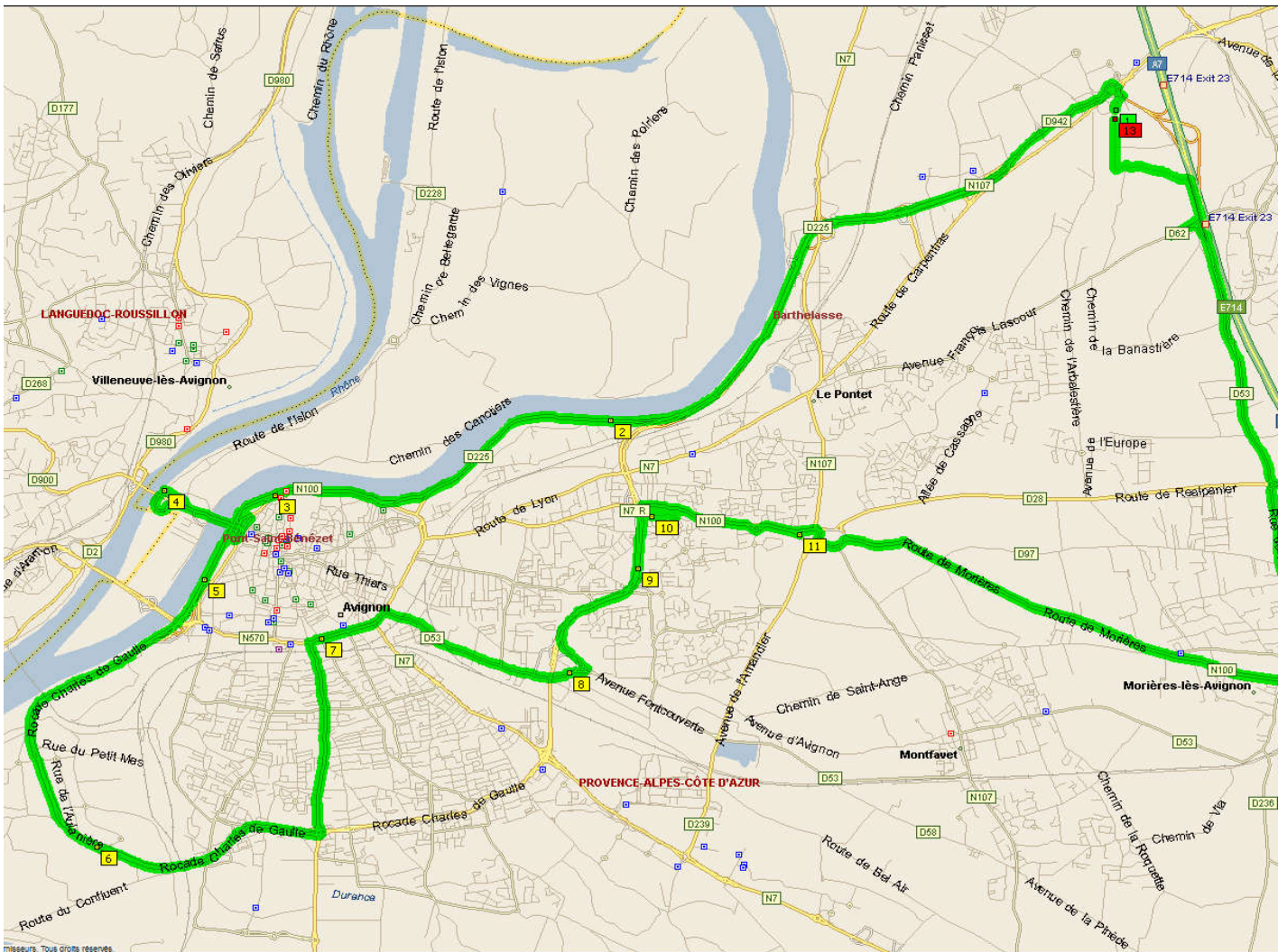
Arrêt Point 3 : Rond-point de sorgues





## Parcours technique 34 kms - Durée : 50'

Arrêt Point 5 : parking des allées de l'OULE





## LES POLITIQUES DE MOBILITE ET D'AMENAGEMENTS ROUTIERS



L'objectif de la Fédération Française des motards en Colère est de fédérer les usagers des deux roues et trois roues motorisés (du cyclo au gros cube), autour des valeurs qui ont motivé sa création et continuent de l'animer. Elle est présente dans tous les départements en France et dans les DOM-TOM. Elle agit pour développer la pratique des deux-roues motorisés ou engins assimilés. Elle défend, sans corporatisme, leurs utilisateurs en tant qu'usagers de la route et en tant que consommateurs. Elle agit pour sa sécurité et le partage de la route sur la base du développement de l'information, de la prévention et de la formation, pour faire prévaloir la connaissance et la prise de conscience plutôt que les mesures répressives. Elle promeut les valeurs de solidarité, d'égalité et de liberté, visant à permettre au plus grand nombre la pratique du deux ou trois roues motorisés (du cyclo au gros cube) dans un esprit de responsabilité et d'entraide.

Le mouvement FFMC c'est aussi



Les éditions de la FFMC diffusent des guides pratiques pour les usagers de deux roues motorisés et le jeune public ainsi que MOTO Magazine 1<sup>er</sup> mensuel de référence papier et numérique pour le deux-roues motorisé.



La Mutuelle des Motards est le leader incontestable et incontesté de l'assurance 2-roues. Spécialiste reconnu et leader technique sur le marché de l'assurance 2-roues, Elle est aujourd'hui le seul assureur européen dont 80% du chiffre d'affaires repose sur l'assurance moto et scooter



L'Association pour la Formation Des Motards propose des stages de conduite sur route post permis. Elle forme des animateurs de stages de perfectionnement depuis 1984. Dotée d'une structure nationale, l'AFDM étend son offre de formations aux professionnels et aux entreprises.



Association d'éducation populaire à la sécurité routière et aux 2 Roues Motorisés, agréée en 1985 Jeunesse et Sports et renouvelée en 2006. Elle regroupe des structures adhérentes dont des bases de Loisirs. Elle est à l'initiative du BAFA "2 Roues Motorisés" (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs).



Elle a élaboré un cahier des charges et des protocoles de tests permettant de distinguer les antivol de qualité des autres. Avec l'AFNOR, de nombreux fabricants travaillent en collaboration avec la commission Stop Vol pour élaborer de nouveaux produits et utiliser la recommandation "NF-FFMC".



Créée en 1996, la Commission Juridique (CJ) informe les adhérents de la FFMC sur leurs droits dans le cadre de tout problème juridique lié à la pratique de la moto. Les avocats motards du réseau FFMC s'engagent, par ailleurs, à pratiquer des tarifs privilégiés aux adhérents.



Née en 2006 de la volonté de la FFMC de promouvoir le développement d'une politique d'éducation à la sécurité routière cohérente. Elle propose à chaque tranche d'âge scolaire, de la maternelle au lycée, un ensemble d'actions de sensibilisation à la sécurité routière cohérentes et adaptées. Cette formation est agréée par le Ministère de L'Education Nationale (Arrêté du 10-06-2010 NOR : MENE1000568A)



La FFMC est membre de la Fédération des Associations Européennes de Motards



# LES POLITIQUES DE MOBILITE ET D'AMENAGEMENTS ROUTIERS